



CLUB de MARCHE de LURE

Conseil d'Administration du Lundi 11 décembre 2023 à 14 heures

Salle des associations- Lure

Membres présents : Patrick Berger, Nicole Bruleport, Agnès Courtel, Line Deshayes, Jean-Claude Oligschlager, Yvette Parrain, Joëlle Prudhon, Évelyne Rigon, Tiziano Sfoggia

Ordre du jour :

➤ Assemblée Générale du 25 novembre 2023 :

○ Bilan :

- déroulement :

Le timing a été respecté : début AG à 9h30 et fin AG à 12h.

La nouvelle formule : réunion en matinée suivie du repas a été globalement appréciée par les participants.

Concernant l'émargement : pour la prochaine AG, prévoir un briefing avec les personnes en charge de l'accueil pour éviter les dysfonctionnements constatés.

- organisation matérielle :

Mise en place efficace et dans la bonne humeur de la salle le vendredi après-midi assurée par les membres du CA et quelques volontaires.

Gestion de l'apéritif le jour de l'AG : réception des préparations et service pendant l'apéritif impeccable.

Points à améliorer :

. apéritif : la quantité de soupe champenoise s'est révélée trop importante compte tenu des autres boissons disponibles,

. repas : afin de limiter les pertes en vin et notamment des bouteilles à restituer au Centre Leclerc, il conviendra de mettre sur les tables dans un premier temps des demi-bouteilles de vin blanc et vin rouge vin puis, au fur et à mesure des besoins, du vin en carafe.

- financier : (annexe jointe)

L'AG a coûté 525,92€ (salle + apéritif).

La soirée festive présente un excédent de 27,89€.

La salle des fêtes d'Adelans et le DJ sont déjà réservés pour l'AG 2024 : 30 novembre 2024.

○ Approbation du compte rendu et validation modification du Règlement Intérieur

Approbation du compte rendu AG 2023 : à l'unanimité

Validation modification du Règlement Intérieur : à l'unanimité.

➤ Présentation des différentes fonctions du bureau et des missions attachées

D'après Statuts : articles 10 et 11 et Règlement intérieur : articles 6.2 à 6.6.

➤ Election des membres du bureau

Présidence : élection à bulletin secret - Une seule candidate : Joëlle Prudhon - élue à l'unanimité

Vice-présidence : Une seule candidate : Evelyne Rigon - élue à l'unanimité

Gestionnaire des licences : Une seule candidate : Yvette Parrain - élue à l'unanimité

Secrétariat : Un seul candidat : Jean-Claude Oligschlager - élu à l'unanimité

Trésorier : Un seul candidat : Patrick Berger - élu à l'unanimité

➤ Listage des tâches à assurer

Gestion des sorties :

Rando du mercredi : Patrick Berger et Nicole Bruleport

Rando du dimanche : Patrick Berger, Line Deshayes et Joëlle Prudhon

Marche nordique : Joëlle Prudhon et Jean-Claude Oligschlager

Rando tranquille et Marche nordique tranquille : Patrick Berger et Joëlle Prudhon

Gestion des calendriers randos du dimanche : Patrick Berger, Line Deshayes et autres membres du CA.

Gestion du calendrier des séjours : Patrick Berger, Joëlle Prudhon et Evelyne Rigon

Gestion des manifestations festives : tous les membres du CA et membres du CML

Gestion du site internet : Patrick Berger et Joëlle Prudhon

Communication (presse) : Évelyne Rigon et Tiziano Sfoggia

Correspondant site internet CDRP70 : Évelyne Rigon

Facebook : Yvette Parrain

Promotion du club : Tiziano Sfoggia et autres membres du CA

Balisage : le responsable des baliseurs - Nicole Bruleport, membre du CA, assure la liaison CA et équipes de baliseurs - Joëlle Prudhon

Responsable du matériel : Patrick Berger et Agnès Courtel

Réservation de salles : Patrick Berger - Joëlle Prudhon

➤ Projets d'activités 2023 - 2024 : programmation calendrier et création groupes de travail

○ Organisation de la marche ouverte au public le dimanche 7 avril 2024

La salle de la Maisons des Associations est déjà réservée.

Le traiteur de Clairegoutte souhaite connaître le nombre de plateaux-repas en février.

Circuits prévus de 8 km et 16 km.

Patrick a déjà tracé le circuit de 8 km. Agnès et Patrick se rendront prochainement sur ce circuit pour le reconnaître. Jean-Pierre Prudhon apportera son aide pour le tracé du circuit de 16 km.

La participation d'une quarantaine de bénévoles est nécessaire.

Il faudra lister toutes les tâches à effectuer avant et pendant la marche et notamment le fléchage.

Il conviendra de faire la déclaration officielle de la marche.

Réunions préparatoires :

- le lundi 15 janvier à 14 h : membres du Conseil d'Administration

- le lundi 11 mars à 14 h : membres du CA et bénévoles.

L'appel au bénévolat sera lancé lors de l'envoi du compte rendu de l'AG 2023, mi-décembre, et également lors de la galette, début janvier.

○ Participation aux Z'Olympiades du Sapeur Camember 2024

Ces Z'Olympiades, dans le style jeux-intervillages, sont organisées le dimanche 2 juin à la Base de la Saline par le Comité du Sapeur.

Le CML, association luronne, est invité à participer à cette manifestation.

Date butoir pour l'inscription : 30 janvier 2024.

Une réunion d'information aura lieu le 13 mars, salle Merlin, au Centre Schloterrer pour définir les modalités de participation des inscrits.

○ Communication et promotion du club et des activités :

- Bilan réunion Sport-Santé du lundi 13 novembre à 18h à la salle du Sapeur :

Ont assisté cette réunion organisée par la CCPL et la ville de Lure : Agnès - Patrick - Joëlle.

Suite à donner : nous nous rapprocherons de la Maison Sport-Santé et proposerons nos activités uniquement dans le cadre du dispositif « Sport-Bien être ».

Les modalités concernant l'assurance et l'adhésion au club seront à préciser. Les participants sont assurés par la FF Randonnée pour 3 sorties d'essai.

- Nouvelle tentative d'organisation de sorties avec le CSC de Lure au printemps 2024 :

Contact sera repris avec la directrice du CSC en début d'année pour proposer une marche « tranquille », une marche du mercredi après-midi et une séance de marche nordique.

Il conviendra de redéfinir les modalités de communication du CSC auprès de ses adhérents.

- Publications sur le site du CDRP70 :

- la page de présentation du CML et de ses activités est prête pour la publication,
- Evelyne continuera à faire parvenir régulièrement à Gérard Ferbus des informations événementielles.

- Revoir en 2024 les plaquettes, flyers et documents de communication du CML.

➤ Organisation de l'après-midi «Galette» le dimanche 7 janvier 2024

Patrick Berger a déjà reconnu le tracé de la rando : 8 km au départ de la Maison des Associations. Début de la randonnée à 13 h pour un retour vers 16h30.

La salle est réservée et le contrat de location de la salle des Associations (rue de Verdun) sera signé vers le 15 décembre.

Joëlle commande 8 galettes frangipanes et 8 galettes comtoises au traiteur Mathieu de Clairegoutte avant la fermeture de fin d'année (du 18/12 au 3/01).

Patrick se charge de l'achat des boissons (cidre, eau...).

Installation et mise en route du chauffage de la salle le dimanche matin à 10 h.

Accueil à la salle à compter de 16h (Line et Joëlle).

Joëlle se charge de faire l'invitation des anciens adhérents.

➤ Etablissement calendrier 2024 des réunions du CA et autres réunions

- ✓ Lundi 15 janvier : préparation marche du 7 avril et participation aux Olympiades du SP
- ✓ Lundi 11 mars : présentation et validation du calendrier Printemps-Eté 2024
- ✓ Lundi 24 juin : validation du calendrier des week-ends et séjours 2025 et vote des cotisations 2024-2025
- ✓ Lundi 9 septembre : CA de rentrée - Organisation AG 2024 - Présentation et validation du calendrier des randonnées Automne-Hiver 2024-2025
- ✓ Lundi 7 octobre à 17h : organisation et ordre du jour AG 2024
- ✓ Lundi 12 novembre à 17h : finalisation organisation AG 2024
- ✓ AG 2024 : samedi 30 novembre

➤ Programmation des appels à propositions pour calendriers

- ✓ **Randos du dimanche Printemps-Eté 2024** : sera fait début janvier ; retour attendu fin février 2024 pour une validation au CA du 11 mars.
- ✓ **Des week-ends et séjours 2025** : sera fait début janvier ; retour attendu fin avril 2024 pour une validation au CA du 24 juin.
- ✓ **Randos du dimanche Automne-Hiver 2024-2025** : sera fait début juin ; retour attendu fin août pour une validation au CA du 9 septembre.

➤ Formations

Le CDRP70 souhaite recenser les candidats au PSC1 et à la formation « Animateur de randonnée de proximité » afin d'organiser cette formation en Haute Saône, un minimum de 7 personnes est nécessaire.

La formation au PSC1 aurait lieu en janvier 2024 à Vesoul avec la Protection Civile.

Pour mémoire, au CML, situation des demandes :

PSC1 : 7 personnes - Lecture de cartes en local : 3 personnes

Formation « Animateur de randonnée de proximité » : 1 personne

Afin, il y a urgence à inciter 1 ou 2 personnes à suivre la formation « Responsable Tourisme » et/ou la formation « Correspondant Tourisme » de la FFRandonnée.

➤ **Point sur les réservations des week-ends et séjours 2024**

Du 30 décembre au 2 janvier « Chapelle des Bois »	14 personnes
Du 1er au 4 février « Chaux Neuve »	14 personnes
Du 29 avril au 6 mai « Les Pouilles du Sud »	49 personnes
Du 17 au 20 mai « Le Jura suisse »	30 personnes
Du 8 juin au 15 juin « L'Ardèche »	23 personnes
Du 11 juillet au 14 juillet « Le Val d'Orbey »	20 personnes
Du 31 août au 7 septembre « La Côte d'Emeraude »	51 personnes
Du 21 au 28 septembre « Le Champsaur »	8 personnes
Du 14 au 17 octobre « Loue - Lison »	20 personnes

➤ **Point sur la campagne d'adhésions 2023-2024** : 166 licences saisies à ce jour

➤ **Situation trésorerie au 8 novembre**

Trésorerie nette : 11 339,62€ -Trésorerie brute : 15 854,60€

Résultat excédentaire : 332,97€

➤ **Informations et questions diverses**

- Organisation week-ends - séjours selon le dispositif « Immatriculation tourisme »

Agnès, Joëlle et Patrick ont travaillé sur le dossier Immatriculation tourisme les lundi 25 septembre et 23 octobre pour la mise au point des documents opérationnels. La mise en oeuvre du dispositif sera testée avec le séjour de « Chaux Neuve » qui aura lieu du 1er au 4 février 2024.

- CCPL : Balisage

Le retour sur le terrain sur le circuit de l'Eau et la Pierre prévu le jeudi 16 novembre a été annulé à la demande de la représentante du département (raison invoquée : conditions météorologiques défavorables). Une nouvelle matinée a été programmée par la CCPL le jeudi 14 décembre.

La séance est levée à 16h30.

➤ **Date prochaine réunion du CA et son ordre du jour**

Le lundi 15 janvier à 14 h, consacrée à l'organisation de la marche du 7 avril.

La Présidente,



Joëlle Prudhon

Le Secrétaire,



Jean-Claude Oligschlager